

Une centenaire à Chalain-le-Comtal

L'église fait "peau neuve"

Dimanche à l'invitation du père Jean Forissier, le père Joatton, évêque de Saint-Etienne, était venu concélébrer la messe de 10 h dans l'église de Chalain-le-Comtal dont c'était le centième anniversaire.

Il se trouvait parmi la nombreuse assistance des habitants des communes voisines, car ce jour-là, en présence de l'évêque, deux enfants de Châtain et huit de Boisset-lès-Montrond (autre paroisse desservie par le père Forissier) ont fait leur profession de foi. De bonne heure, toutes les places assises ont été occupées. Jean-François Chossy, député, était présent, ainsi que plusieurs maires ;

Charles Bouniard, conseiller général en mission à l'étranger, était représenté par son épouse. Le père Jean Forissier a lu le message émouvant d'un natif de Chalain. Il s'agit du père Alain Forissier qui œuvre depuis cinq ans au Burundi, au service des victimes de la guerre civile : *«Entendez les cris de détresse de ce peuple, comprenez leur sentiment d'abandon...»*

Le bien véritable

Cette église de style néo roman, dont la première pierre avait été scellée le 5 mai 1895, fut bénie le 22 décembre de la même année par le chanoine Peurière, archiprêtre de la collégiale Notre-Dame de Montbrison. Elle est dédiée, comme celle qui la précédait, à saint Ennemond. Le petit reliquaire en forme d'ostensoir renfermant les reliques de saint Ennemond, saint Symphorien et saint Alban, existe toujours : pendant la messe du centenaire, il a été placé sur le maître autel.

Le père Joatton a été sensible à l'importance que les paroissiens attachent au centenaire de leur église. Il a remarqué que pour ses cent ans, l'intérieur de l'édifice a été rénové : les enduits et peintures refaits à neuf. Il comprend l'attachement des chrétiens à leur église : c'est le lieu de leur baptême, de leur profession de foi, de leur première communion, de leur mariage. L'église du village natal accueille parfois un membre de la communauté pour la célébration de sa première messe, ou de sa profession religieuse.

Etre un vitrail

Au-delà du monument de là pierre visible, il y a l'esprit : *«En ce lieu on apprend à découvrir, à accueillir, à rechercher le bien véritable qui est Dieu lui-même»* commente l'évêque de Saint-Etienne. Il cite alors saint Paul : *«Ce qui est visible demeure provisoire ; mais ce qui est invisible est éternel»* .

Pour son centenaire, avec l'accord du diocèse, l'église de Chalain-le-Comtal a reçu un magnifique cadeau : à Saint-Etienne, l'église du quartier Saint-François a été démolie pour raison de sécurité. Les vitraux de cet édifice ont été récupérés et installés à Chalain.

Lorsqu'en fin de cérémonie, il s'est apprêté à donner sa bénédiction, le père Joatton a jeté un regard vers ces vitraux au travers desquels passe la lumière, et a invité les fidèles à

«être un vitrail, chacun dans sa personnalité et dans son âge, pour que ce soit la lumière divine qui passe à travers votre cœur» .

Village de la plaine

M. Valeyre Thomas, maire de Chalain-le-Comtal, a rappelé toute l'importance de l'église pour un village, le symbole du clocher qui sert de point de repère pour ceux qui cherchent leur chemin, l'appel des cloches qui sonnent le dimanche matin. Il s'est félicité de l'installation des vitraux de l'ancienne église Saint-François. La mise en place a pu se faire grâce à une subvention de 148000 F du Conseil général.

Au nom du Conseil paroissial, M. Dumoulin a remercié chacun des participants. Il a eu une pensée pour le père Joannès Verchery, retenu ce jour-là en dehors de Chalain-le-Comtal en raison d'une fête familiale.

Toute la communauté s'est ensuite retrouvée à la salle des fêtes, où un vin d'honneur était servi. Les invités ont été attentifs à l'exposition de photos anciennes retraçant la vie paroissiale et locale de ces 100 dernières années. L'on s'est littéralement arraché l'ouvrage que Mme Grange et M. Barou ont rédigé, à partir des notes de l'abbé Noël Valendru (1851-1929) sur *Un village de la plaine il y a 100 ans, Chalain-le-Comtal*.

Jean-Paul Jasserand

[La Tribune-le-Progrès du 29 septembre 1995]